



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 mai 2013

**Délibération n°2013-08
Election du président de l'UEB**

Vu le décret 2007-381 modifié du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne », et en particulier l'article 9 des statuts annexés

Vu le règlement intérieur en sa version n°7, et en particulier l'article 3

Le président de l'Université de Bretagne Occidentale, Pascal Olivard, membre du conseil d'administration de l'UEB et candidat à la présidence de l'UEB, a été élu par le conseil d'administration.

Nombre de membres en exercice : 29

Votants :	Refus de participer au vote : 0
	Pour : 27
	Contre : 0
	Abstentions : 2

Délibération adoptée

Visa de l'Administrateur
provisoire

Pièces jointes au présent document :

Transmis au Recteur Chancelier des universités le